



Traité Baba Batra

Michna 3 - Chapitre 3

כָּל תְּזָקָה שֶׁאֵין עִמָּה טַעְנָה אֵינָה תְּזָקָה.
אָמַר לוֹ:
"מָה אַתָּה עוֹשֶׂה בְּתוֹךְ שְׁלִי?"
"שֶׁלֹּא אָמַר לִי אָדָם דָּבָר",
אֵינָה תְּזָקָה.
"שֶׁמִּכְרַתְּ לִי", "שֶׁנָּתַתְּ לִי מִתְּנָה",
הֲרִי זֹו תְּזָקָה.
וְהִבָּא מִשֵּׁם יְרוּשָׁה אֵינוֹ צָרִיךְ טַעְנָה.
הַשּׁוֹתְפִים וְהָאֲרִיסִים וְהָאֲפִטְרוּפִים,
אֵין לָהֶם תְּזָקָה.
אֵין לְאִישׁ תְּזָקָה בְּנִכְסֵי אִשְׁתּוֹ,
וְלֹא לְאִשָּׁה תְּזָקָה בְּנִכְסֵי בַּעְלָהּ,
וְלֹא הָאֵב בְּנִכְסֵי הֵבֶן,
וְלֹא הֵבֶן בְּנִכְסֵי הָאֵב.
בְּמֵי דְבָרִים אֲמֹרִין? בְּמַחְזִיק,
אֲבָל בְּנוֹתֵן מִתְּנָה,
וְהָאֲחִים שִׁיחֲלָקוּ,
וְהַמַּחְזִיק בְּנִכְסֵי הֵגֶר,
נֶעַל גָּדֵר, פָּרֵץ כָּל שְׂהוּא,
הֲרִי זֹו תְּזָקָה.

Toute présomption de possession qui n'est pas basée sur une raison légale n'a pas de valeur. Comment cela ? Si quelqu'un lui dit : « que fais-tu dans ma propriété » ? S'il lui répond : « personne ne m'a jamais dit quelque chose à ce sujet », la présomption de possession n'a pas de valeur. Mais s'il répond : « tu me l'as vendue », « tu me l'as donnée en cadeau », la présomption de possession est valable. Celui qui vient en vue d'un héritage n'a point besoin d'argument. Les ouvriers, les associés, les métayers et les tuteurs ne peuvent se prévaloir de la présomption de possession. Le mari ne peut pas l'invoquer pour les biens de sa femme, l'épouse ne veut pas



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

l'invoquer pour les biens de son mari, ni le père pour les biens de son fils, ni le fils pour les biens de son père.
Dans quels cas ces paroles s'appliquent-elles ? A la prise de possession ; mais si une personne fait un cadeau ou si des frères se partagent [un héritage] ou si quelqu'un prend possession des biens d'un prosélyte, l'acquisition est définitive, lorsqu'on a fermé [la maison], fait une clôture ou fait une ouverture, aussi peu cela soit-il.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions